



## Taux des crédits aux entreprises – France • T3 2017

### Un crédit à l'équipement sur deux est accordé à un taux inférieur à 1,25 %

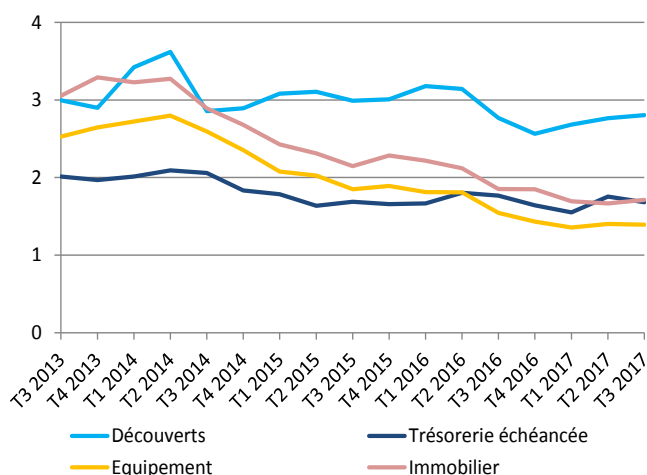
Le taux moyen des crédits à l'équipement – crédits d'une durée moyenne de 9 ans et essentiellement souscrits à taux fixe – est stable au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, à 1,39 % après 1,40 % le trimestre précédent. Près de la moitié des crédits à l'équipement sont octroyés à un taux inférieur à 1,25 %.

Le taux moyen des crédits de trésorerie échancés – crédits courts et en majorité souscrits à taux variable – décroît légèrement (1,68 % après 1,76 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017). Les trois quarts des nouveaux crédits de trésorerie échancés ont un taux inférieur à 3 %.

Le taux moyen des découverts utilisés augmente à nouveau (2,81 % après 2,77 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017). Le taux d'intérêt tend à décroître lorsque le montant augmente ; cette structure des taux par montant est proche de celle du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

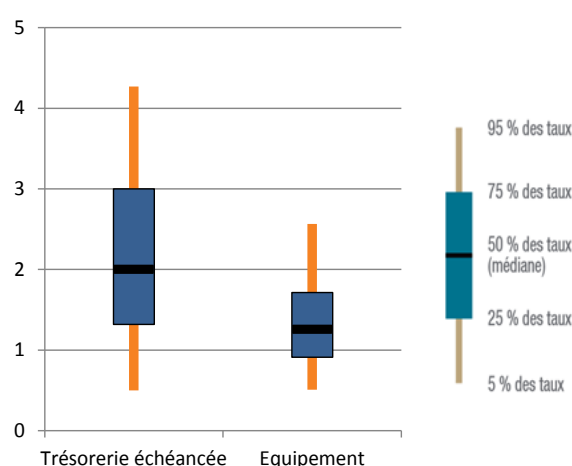
#### Taux moyen des crédits par objet

(en %)



#### Dispersion des taux

(en %)



#### Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

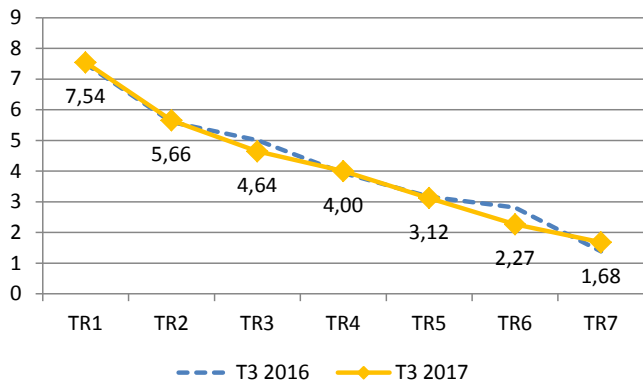
	TESE moyen (%)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe
	T3 2017	T2 2017	T3 2017	T3 2017
Découverts	2,81	2,77		
Trésorerie échancée	1,68	1,76	23	28
Équipement	1,39	1,40	109	83
Immobilier	1,71	1,67	181	88

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de guichets et de sièges d'établissements bancaires ayant leur activité en métropole. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les taux de la présente publication sont tous des taux effectifs au sens étroit (TESE), correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG).

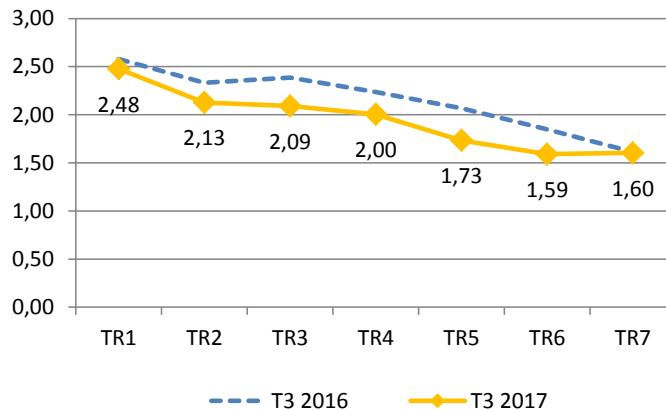


## Taux moyen par tranches de montant (%)

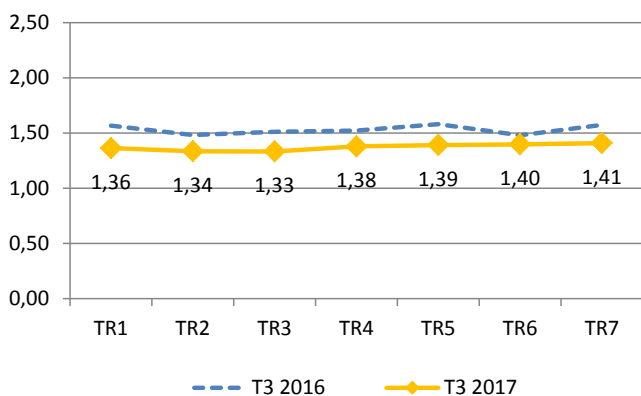
### a) Découverts



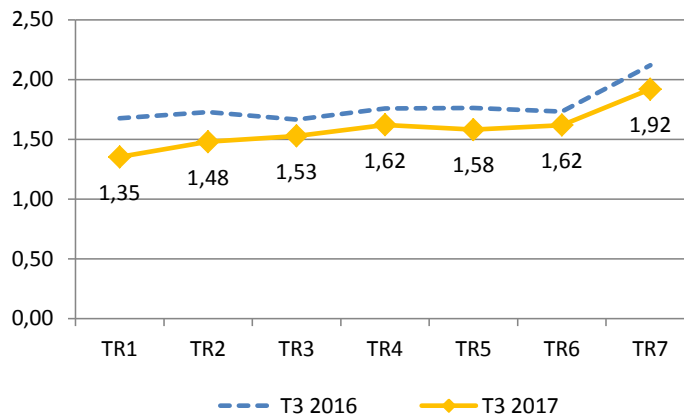
### b) Trésorerie échéancée



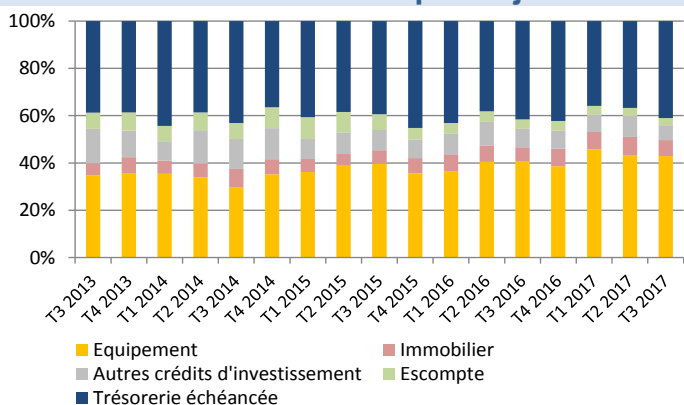
### c) Équipement



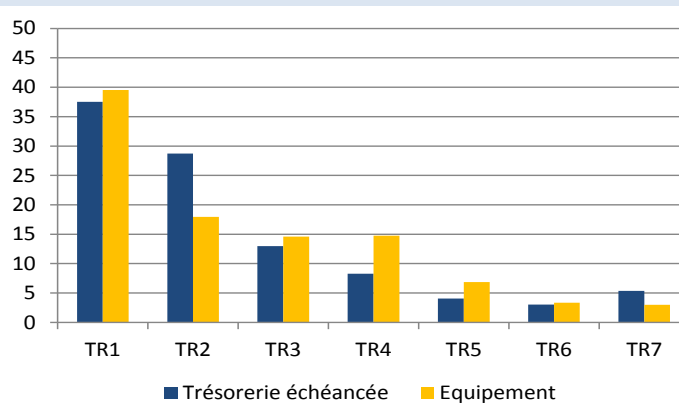
### d) Immobilier



## Répartition du flux de crédits nouveaux par objet



## Nombre de lignes par tranches de montant



Tranche 1 : moins de 25 000 € // Tranche 2 : de 25 000 à moins de 50 000 € // Tranche 3 : de 50 000 à moins de 100 000 € // Tranche 4 : de 100 000 à moins de 250 000 € // Tranche 5 : de 250 000 à moins de 500 000 € // Tranche 6 : de 500 000 à moins de 1 000 000 € // Tranche 7 : 1 000 000 € et plus. Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte.

